



RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 avril 2026

Présents : Marie-Claude Derosne, Françoise Mercier, Laurence Martinais, Claude Praud, Jean-Yves Keignaert, Madeleine Mabileau.

1. Point adhésions et fonctionnement du club

60 adhérents et 8 licenciés dans d'autres clubs.

Séance de classique : une seule personne intéressée ; la séance est donc remplacée par une séance de duplicate ; il y a entre 10 et 15 joueurs. Succès pour la séance animée par Maryse Gérard le premier mardi du mois. Maryse organise aussi des séances d'initiation pour les nouveaux adhérents chez elle.

Discussion sur la convivialité et les récompenses aux bénévoles.

Règlement : Ne pas jouer en paires lors des simultanés. Marie-Claude a informé les personnes concernées.

2. Point Budget

Il reste 9 000€ en caisse et il est prévu 1 208€ à dépenser d'ici la fin de l'année (sans doute plus suite aux qualifications d'équipes en finale nationale).

Laurence trouve le budget bonbons et gâteaux important mais pas tant que ça (135 € depuis le début de l'année). Rationner ne serait pas compatible avec la convivialité.

Marie-Claude a reçu l'écran qui sera installé par les services techniques.

3. Festijeu

Manifestation qui aura lieu le weekend de l'Ascension 16 et 17 mai (samedi après-midi de 14H à 18H et dimanche de 10H à 18H), sur le parking de la Chapelle et sur la terrasse du Passage du Rocher. Peu de bénévoles mais il faudra une présence pour l'accueil.

Les affiches coûtent 60 € ; le club participera à hauteur de 10 € à l'impression de ces affiches.

4. Fête du club

Le 4 juillet avec la formule habituelle.

Une partie préparée par Jean-Pat et une autre par Françoise ; repas participatif avec punch préparé par Claude ; jeux extérieurs.

En soirée, proposition de jeux de société se jouant par équipes (Brainstorm, indix...)

Autre idée évoquée : organiser une nuit du scrabble. Faire un sondage pour avoir le nombre de personnes intéressées et voir avec la mairie l'autorisation de la salle (ex : 20 H à 8 H)

5. Animation été

Marie-Claude a fait la démarche pour paraître dans le guide des animations de l'été.

6. AG-Renouvellement du CA

Madeleine ne se représente pas. Françoise est indécise. Marie-Claude veut bien laisser sa place après 12 ans de présidence.

Le bureau peut être constitué de 8 personnes maximum ; une communication sera faite pour trouver des volontaires pour entrer dans le conseil d'administration .

Rajouter dans le règlement intérieur un article sur le stationnement dans la cour qui sera validé en AG.

“ Pour des raisons de sécurité, le stationnement des voitures n'est pas autorisé dans la cour excepté pour les personnes à mobilité réduite et les opérations de chargement ou déchargement de véhicule “

7. WE Pornic

La salle de Sainte-Marie est réservée ; il y a 75 tables de 2 m plus légères.

Prévoir un pot (cidre) pour remercier les bénévoles le samedi en fin de matinée.

On prendra Inseretz pour le rangement du dimanche soir, pendant 2 H (19H-21H)

Réservation de vaisselle à Chic Planète pour la rendre sans la corvée de la vaisselle.

Recherche d'un lot commun à environ 5 € par Laurence : trousse, porte-bloc... avec notre logo.

Françoise s'occupe des mails aux commerçants.

On garde la même formule de repas avec les salades de Laurence, 1 seul modèle de tarte. 60 repas maximum.

Lors de la prochaine saison, le club offrira sa licence à Nathalie Wambergue qui l'utilise principalement pour l'arbitrage du club.

Réserver notre salle pour un samedi matin en octobre pour un pot de remerciement à tous les bénévoles de l'année.

8. Calendrier

AG : le mercredi 2 septembre

5-6 septembre : Weekend de Pornic

11 octobre : qualif SN4 au Val St Martin

23 janvier : finale scolaire le matin, simultanément VDR l'après-midi au Val St Martin.

Fête du club : le 3 juillet ou le dernier samedi de juin

Restaurant en novembre ; Madeleine demande au Casino de Pornic et à la Ferme aux Oies à Arthon ; Jean-Yves se renseigne auprès du restaurant du Golf.

Stage logiciels et règlement : Claude ne souhaite pas le reconduire car seulement 3 personnes y assistaient cette année.

9. Divers

Une équipe en interclubs Classique s'est qualifiée en finale à St Maur-des-Fossés (94) : Marie-Claude, Valérie et François. Une équipe en interclubs Duplicata s'est qualifiée en finale à Lieusaint (77). Equipe Pornic-Sablons : Roseline, Catherine L (qui sera remplacée par Jean-Pat), Michel, Isabelle B et Valérie.

Le Comité participe à hauteur de 265 € par équipe de 5 joueurs duplicata et de 147 € pour la finale interclubs classique. Le transport et le logement pourraient être pris en charge par le club, une fois enlevée cette participation du Comité. A en reparler.

Ci-dessous les dégrèvements prévus par le comité des Pays de la Loire

6 – Indemnisation des joueurs qualifiés

Championnat du Monde	Tunis	350 €
Championnat de France séries 1-2-3	Chevilly-Larue (94)	59 €
Championnat de France S567 / S4 / VDR	Vichy	75 €
forfait pour 2 finales	Vichy	113 €
Championnat de France Interclubs Duplicata	Lieusaint (77)	
équipe de 7 joueurs		371 €
équipe de 5 joueurs		265 €
Championnat de France Interclubs Classique	Saint-Maur-des-Fossés (94)	147 €

Active Windows
Accédez aux paramètres

Séance levée à 16H30